



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 117877

Texte de la question

M. Jean-Paul Chanteguet attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la demande de représentativité déposé par les responsables de l'Union nationale des prestataires de dispositifs médicaux (UNPDM) auprès de vos services. L'UNPDM est la seule organisation professionnelle représentant le premier réseau des professionnels de proximité qui au quotidien sont aux services de patients nécessitant des soins à domicile. L'UNPDM a demandé à être signataire de la convention collective régissant la profession « négoce et prestations dans les domaines médico-techniques ». Si différents intervenants ne sont pas opposés à ces candidatures, votre ministère a lui diligenté une enquête de représentativité. Or à ce jour, aucune réponse n'a été apportée à cette demande. Il lui demande donc de bien vouloir lui fournir des précisions sur les suites données à ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Chanteguet](#)

Circonscription : Indre (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117877

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9736

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)